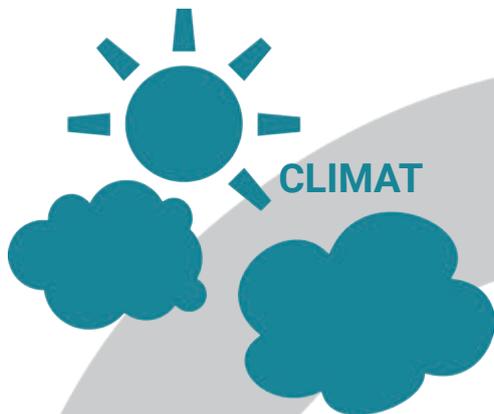


Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



CLIMAT



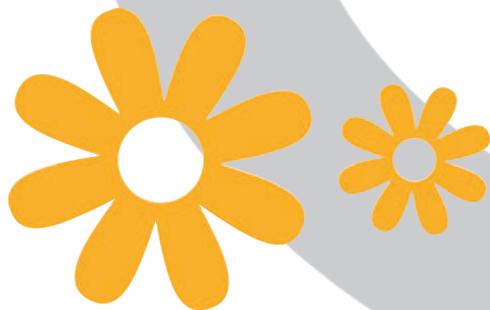
BIODIVERSITÉ  
ET RESSOURCES  
NATURELLES

**RAPPORT**  
**DÉVELOPPEMENT**  
**DURABLE 2017**  
Conseil départemental de l'Essonne

CONSOMMATION  
RESPONSABLE



GOUVERNANCE



ÉPANOUISSEMENT



COHÉSION  
SOCIALE

# Sommaire

3 Édito

## 5 S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS

- 6 Après la COP21, l'Essonne se mobilise pour relever le défi de la transition énergétique et de la préservation de l'environnement
- 8 Un schéma cadre des mobilités pour un territoire en mouvement
- 9 Un nouveau Schéma Départemental de l'Energie 2017-2021
- 9 Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC)

## 11 PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX ET LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

- 12 L'Essonne un territoire soucieux de préserver et de valoriser son patrimoine naturel et historique
- 13 Les Domaines départementaux à l'honneur
- 13 Gestion des risques : engagement dans le Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI)
- 14 Parc naturel régional du Gâtinais français - Un milieu emblématique de l'Essonne

## 17 ASSURER AU QUOTIDIEN UNE COHÉSION SOCIALE ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

- 18 Enfance et Famille : la prévention réaffirmée dans l'action départementale
- 19 Le Département s'engage dans une nouvelle politique pour le logement et l'habitat (PDLH)
- 20 L'autonomie des aînés au cœur de l'action départementale
- 21 Le Département de l'Essonne un territoire visant l'Excellence et l'authenticité
- 22 La solidarité entre territoires au cœur de l'action internationale
- 23 Terre & Cités

## 25 FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE ESSONNIEN

- 26 Tremplin citoyen, une politique à l'écoute des jeunes
- 26 Agir pour les collèves et les collégiens
- 28 Des politiques attentives à l'épanouissement de tous les agents
- 28 L'Essonne : un éco tourisme accessible à tous
- 28 Fleur de Cocagne - Fleur de Cocagne

## 31 CONTRIBUER A UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

- 32 La consommation responsable, un fondamental du Département
- 33 Agriculture : encourager la protection intégrée et la mise en œuvre de pratiques plus durable
- 33 Aide à l'implantation de culture de blé en système de protection intégrée
- 33 Économie Durable
- 34 Préservation patrimoine naturel : EVEP
- 34 Gatichanvre : la filière chanvre dans le Sud Essonne

## 37 LES PROCESSUS PARTICIPATIFS AU CŒUR DE LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

- 38 L'Essonne sur le podium du numérique
- 39 Favoriser la participation des bénéficiaires ou usagers à la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales qui les concernent
- 40 Une gouvernance innovante au service du territoire
- 42 Une volonté d'évaluer l'action départementale pour une amélioration continue des projets

43 GLOSSAIRE

44 INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

46 TABLEAU DE BORD DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE TRANSITION ÉNERGIE CLIMAT

# Édito

**A**u-delà du concept, le Conseil départemental se donne les moyens que le développement durable prenne forme concrètement dans le quotidien des Essonnien(ne)s. Que ce soit pour les plus jeunes avec des actions de prévention ou pour les plus fragiles avec un accompagnement vers l'autonomie, pour tous en innovant sur la mobilité, l'énergie, la préservation de la biodiversité, et pour les plus âgés dans le maintien de l'autonomie, le Département de l'Essonne inscrit son action dans la proximité, la préparation d'un avenir plus durable et l'exemplarité favorisant l'épanouissement de chacun.

Cette année est marquée par des décisions importantes pour la collectivité dans l'ensemble des politiques départementales autour de la transition énergie-climat. Priorité transversale départementale (avec la sécurité), cette dernière transparaît dans les choix d'investissements de la collectivité pour les années à venir, tout en respectant les contraintes budgétaires. Les politiques publiques se sont ainsi renouvelées en matière d'achat responsable, de précarité énergétique, de mobilité, d'énergie, d'environnement articulées autour du schéma départemental de la transition énergie climat, véritable pierre angulaire de l'action départementale.

Enfin, dans la dynamique « Essonne, Terre d'avenirs », le Département s'est doté d'un Fonds d'Innovation pour la Transition Énergie Climat de l'Essonne pour encourager les mutations technologiques et économiques permettant de relever les défis climatiques et énergétiques. Le Département vise en effet l'excellence et imagine un futur désirable pour les Essonnien(ne)s dans les décennies futures.

Ce rapport illustre, pour chacune des grandes finalités du développement durable, la façon dont vos élus départementaux - avec les partenaires locaux - intègrent au quotidien cette préoccupation dans leurs politiques, avec le souci d'une gouvernance partagée et innovante pour une Essonne plus authentique, plus attractive !



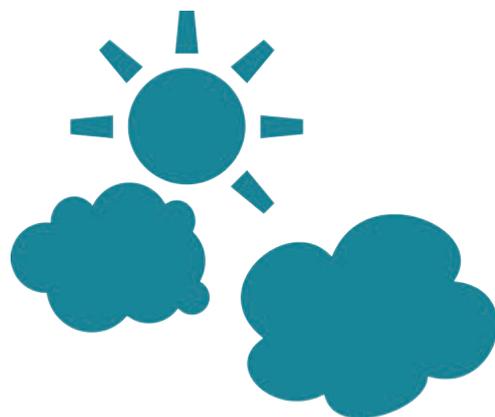
**Brigitte Vermillet**

Vice-présidente  
déléguée au développement durable  
et à l'environnement

**François Durovray**

Président du Conseil départemental  
de l'Essonne





# S'IMPLIQUER ET AGIR CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LES ESSONNIENS

# APRÈS LA COP21, L'ESSONNE SE MOBILISE POUR RELEVER LE DÉFI DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique



Suite à la COP 21 et à l'entrée en vigueur de l'accord de Paris le 4 novembre 2016, l'Essonne se mobilise pour relever le double défi de la transition énergétique et de la préservation du climat. Le Département a ainsi adopté son schéma cadre pour la Transition Énergie Climat le 27 mars 2017. Établie pour la période 2017-2021, cette nouvelle politique a pour objectif d'amplifier les actions du Conseil départemental en la matière dans ses domaines de compétence, tout en incitant les acteurs essonniers à en faire autant. Il est structuré autour de 5 grands axes déclinés de manière opérationnelle dans les services départementaux (bâtiments/énergie, mobilité, environnement, lutte contre la précarité énergétique et administration éco responsable). Au-delà d'objectifs ambitieux et chiffrés en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), et d'introduction d'énergie renouvelable et de récupération, il renforce l'éco responsabilité des services (gestion optimisée des déchets, visioconférences limitant les déplacements...).

- > **Baisse de 15% de la consommation d'énergie finale et des émissions de gaz à effet de serre liés à son patrimoine mobilier et ses activités d'ici 2021**
- > **30% d'énergies renouvelables ou issues de la récupération dans la consommation finale de son parc immobilier en 2021**

## Appel à projets en faveur de la transition énergie climat de l'Essonne

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique



Le Département de l'Essonne se dote d'une enveloppe annuelle d'un million d'euros sur la période 2018-2021, pour financer des opérations innovantes en matière de Transition Énergie Climat pilotées par des porteurs de projets à but non lucratif dans le cadre juridique fixé par les lois MAPTAM et NOTRe

en matière d'interventions départementales. Par ce fonds, le Département encourage les acteurs du territoire à proposer des projets innovants pour s'adapter au changement climatique et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le fonds soutient des opérations non finançables par les dispositifs départementaux existants, s'inscrivant dans les compétences départementales, et présentant des bénéfices pour le territoire en matière de production locale d'énergies renouvelables ou de récupération, d'économie circulaire, de mobilité décarbonée contribuant aux solidarités territoriales, de construction ou rénovation énergétique de bâtiments à haute performance énergétique, de recyclage d'espaces publics ou bâtis intégrant des solutions basées sur la nature et les solidarités (agriculture urbaine...). Les lauréats de cette première édition seront connus au mois de décembre 2017.

### Favoriser des modes de chauffage au bois performants pour lutter contre les pollutions atmosphériques

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

La qualité de l'air en Île-de-France s'est globalement améliorée ces vingt dernières années. Cependant, les concentrations de particules PM10 et de dioxyde d'azote (NO2) restent à des niveaux supérieurs aux valeurs limites européennes. Le chauffage au bois est l'une des principales sources d'émissions de PM10. Le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) définit entre autres des dispositions spécifiques relatives au chauffage au bois. L'ADEME préconise d'agir sur plusieurs leviers dont la mise en place d'appareils plus performants. Le Département de l'Essonne, soucieux de préserver la qualité de l'air et de lutter contre la précarité énergétique, a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME pour inciter à l'achat et l'installation de matériels performants pour les particuliers, sensibiliser les habitants et les professionnels sur l'existence de ce fonds d'aide en s'appuyant sur la plateforme «Rénover Malin». Cette aide financière est prévue sur 3 ans en commençant sur un territoire pilote regroupant 4 intercommunalités. La Région - via son plan régional de la qualité de l'air - participera également au financement de ce fonds Air/Bois.



**PRIME AIR BOIS**

**Jusqu'à 1000 euros d'aide pour changer votre ancien appareil de chauffage au bois !**

[essonne.fr](http://essonne.fr)

- > **34% des émissions de particules liées au chauffage au bois en IDF**
- > **90% du financement du projet par l'ADEME et la Région**

# UN SCHÉMA CADRE DES MOBILITÉS POUR UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

■ **Nicolas Méary**, Vice-président délégué aux mobilités

La mobilité est un enjeu majeur pour l'avenir et l'attractivité du territoire essonnien. À partir des travaux menés par le CESEE et des échanges avec les acteurs essonnien de la mobilité, le Département a défini sa vision stratégique de la mobilité et l'a inscrite dans un schéma cadre dédié sur la période 2017-2021 en cohérence avec les cadres national et régional. Il confirme la nécessité de faire évoluer les infrastructures de transports viaires et ferrées soumises à la demande d'habitants toujours plus mobiles tout en favorisant les dynamiques de mobilités innovantes offrant des alternatives à la voiture utilisée en solo. Le Département par ce schéma met en avant les postures de pilote, partenaire, intercesseur ou incitateur qu'il peut prendre en fonction des enjeux et compétences en jeu.

## Promouvoir l'éco-mobilité

■ **Nicolas Méary**, Vice-président délégué aux mobilités

Dans ce cadre, le Département s'est doté d'un plan éco-mobilité pour réduire la dépendance de l'Essonne à la voiture individuelle et encourager les autres modes de déplacement. Quel que soit le lieu de résidence, la typologie des déplacements est globalement similaire sur tout le territoire essonnien, marqué par la prédominance de l'usage de la voiture avec quelques disparités en fonction des territoires (et de l'offre en transports en commun). Malgré ce constat, une évolution de l'usage des modes de transport émerge avec une hybridation du mode individuel et du mode serviciel liée à l'apparition de nouvelles formes de mobilités s'appuyant majoritairement sur l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce sont sur ces dynamiques et outils que le Département souhaite s'appuyer pour impulser une nouvelle politique de mobilité durable pour les années à venir en cohérence avec les enjeux du Schéma départemental de la Transition Énergie Climat. Ce plan éco-mobilité répond à quatre ambitions : impulser et accompagner les dynamiques en faveur d'une mobilité alternative en Essonne au bénéfice de tous, favoriser l'accès aux sites départementaux par les modes doux et alternatifs à la voiture solo, améliorer la performance écologique des déplacements des agents, accompagner et mobiliser autour de la politique d'éco mobilité.

> **59% des déplacements des essonnien réalisés en voiture**

> **61% des déplacements réalisés en voiture dans le cadre du domicile / travail**



Afin de dynamiser son plan éco-mobilité, le Département a signé une convention avec la société Karos pour mener une campagne de communication sur le covoiturage pour les petites distances via une application Smartphone spécifique. Le Département a offert, du 18 avril au 30 juin 2017, de prendre en charge les frais de covoiturage de 50 000 trajets (sous certaines conditions) afin d'impulser un élan sur ces nouvelles pratiques. Cette opération innovante a rencontré un succès à la hauteur des attentes du Département.

## Améliorer la mobilité quotidienne des Essonnien

■ **Nicolas Méary**, Vice-président délégué aux mobilités

Le Plan bus de l'Essonne, adopté en même temps que le Schéma cadre des mobilités et le plan éco-mobilité, s'inscrit dans la nouvelle orientation définie par le STIF visant à rééquilibrer l'offre bus dans les zones aujourd'hui moins bien desservies en concertation avec les acteurs du territoire. Il a pour but en particulier d'améliorer la mobilité quotidienne des Essonnien, via un réseau de bus performant bénéficiant d'une meilleure visibilité : renforcement de l'offre, amélioration de l'attractivité et de la lisibilité, positionnement du Département comme ambassadeur et médiateur, et soutien au transport à la demande.

# UN NOUVEAU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'ÉNERGIE 2017-2021

- **Éric Mehlhorn**, Vice-président délégué au patrimoine départemental
- **Jérôme Bérenger**, Président délégué en charge des bâtiments départementaux

Le Schéma départemental de l'énergie 2017-2021, pilier essentiel de la Transition Énergie Climat du Département, décline les différents volets de la stratégie de gestion du patrimoine bâti départemental, à savoir le Plan pluri annuel d'investissement et le Schéma directeur immobilier des collèges. Portant sur l'ensemble des sites départementaux dont les 100 collèges, il vise, tout en tenant compte de la capacité d'investissement de la collectivité, à réduire les émissions de GES du parc bâti départemental, en cohérence avec le cadre législatif national ambitieux. Construit autour de 6 axes stratégiques, son plan d'action volontariste vise à réduire d'ici 2021 de 15% la consommation d'énergie finale, d'atteindre 30% d'énergies renouvelables et de récupération dans la consommation énergétique et de réduire de 15% les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments et collèges. Ainsi, de nombreux leviers sont désormais activés pour réduire les consommations d'énergie comme la sensibilisation des usagers, l'optimisation des contrats de maintenance et d'exploitation, l'optimisation des contrats d'achats d'énergie, le recours aux énergies renouvelables...

## Un marché global de performance pour une meilleure prise en compte de l'énergie

Le Département de l'Essonne lance en 2017 des études préalables à l'engagement d'un Marché Public Global de Performance (MPGP) afin de travailler sur la réduction des consommations d'énergie de 6 bâtiments dont 3 collèges pour des opérations de rénovation énergétique globale ou spécifique, avec des objectifs de performance et obligation de résultats pour les entreprises retenues. Ces marchés intègrent l'exploitation ou la maintenance à la réalisation ou à la conception réalisation de prestations, afin d'atteindre les objectifs chiffrés de performance définis notamment en termes de niveau d'activité, de qualité de service, d'efficacité énergétique ou d'impact écologique.

> **8 millions d'euros par an consacrés à l'énergie dans les bâtiments départementaux jusqu'à 2021**

> **23,7 millions d'euros sur 2017-2021 visant les opérations d'amélioration de la performance énergétique**



## Parc naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC)

La Charte du Parc, renouvelée en 2011 fixe 5 grandes priorités au territoire répondant entre autres à la finalité "s'impliquer et agir contre les changements climatiques pour les Essonnais". Pour illustrer son action, plusieurs exemples sont valorisés. Le Parc place l'économie du foncier et la densification au cœur de son action. Différents outils ont été mis en place en urbanisme pour faire émerger des projets qualitatifs et économes. Ainsi, le Parc accompagne les communes notamment dans la réalisation d'Éco-quartiers, permettant de concilier densité et qualité de vie. Cette qualité de vie est également favorisée par l'usage d'éco-matériaux dans le neuf et en rénovation dans le respect du bâti ancien.

Le Parc sensibilise et forme les entreprises, les maîtres d'œuvre, les communes, les particuliers. Dans un contexte péri-urbain, soucieux d'être responsable face aux changements climatiques et conscient que la voiture individuelle occupe une part modale prépondérante dans les déplacements, le Parc a réfléchi à une manière innovante, ludique et pédagogique de sensibiliser la population à l'impact de la voiture. Ils ont ainsi lancé en 2015 l'opération "Je teste 7 jours sans ma voiture" avec un double objectif : inciter à un changement des comportements en matière de déplacements s'inscrivant dans la durée et identifier les améliorations en termes d'aménagements et d'infrastructures en faveur des mobilités douces. Une trentaine d'habitants a été sélectionnée pour participer à cette opération durant laquelle ils s'engageaient à laisser leur voiture chez eux, le PNR mettant diverses solutions alternatives à leur disposition. Enfin, le Parc en lien avec ses axes "être innovant ensemble" et "un développement économique et social durable" soutien expérimentation de monnaie locale "la Racine" sur son territoire.

### DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction des transports et des mobilités
- > Direction de la construction et de la maintenance des bâtiments
- > Direction de l'environnement
- > Mission développement durable
- > Maison départementale de l'habitat
- > Direction de l'éducation et des collèges





PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ,  
LES MILIEUX ET LES RESSOURCES  
DU TERRITOIRE

# L'ESSONNE UN TERRITOIRE SOUCIEUX DE PRÉSERVER ET DE VALORISER SON PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

## Le Département adhère à la "Charte régionale de la Biodiversité"

Le Département a réalisé un bilan intermédiaire de son Schéma départemental des Espaces naturels Sensibles. Il a par ailleurs adopté en mai 2017 une délibération pour Réussir la transition écologique et la valorisation du patrimoine naturel en Essonne. Ces nouvelles orientations visent notamment à affirmer l'investissement départemental en faveur de la nature, développer un écotourisme durable, agir de manière innovante pour la nature en ville, mettre en place de nouvelles instances de concertation, et renforcer les liens avec le monde agricole.



Après les lois MAPTAM et NOTRe qui reconfigurent les compétences des collectivités locales et inscrivent la Région comme chef de file de la biodiversité, il est apparu essentiel pour le Département d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité formalisant la volonté de faire connaître, de restaurer et de gérer la biodiversité et les milieux naturels. Le Département, fort de son expérience de terrain, s'est engagé sur 39 des 41 engagements de la charte déclinée en 4 axes : préserver le vivant et sa capacité à évoluer, assurer un usage durable et équitable de la biodiversité, investir dans un bien commun, le capital écologique, et susciter l'envie d'agir pour la biodiversité. Par cette adhésion, le Conseil départemental accède à certains fonds régionaux lui permettant d'améliorer encore ses pratiques au quotidien.

> **4 Millions d'euros d'investissement pour l'acquisition d'ENS d'ici 2021**

> **170 Jardins naturels sensibles**

## La journée des Jardins Naturels Sensibles, une 1<sup>re</sup> édition réussie



L'opération "Jardins Naturels Sensibles" (JNS), initiée en 2012, a pour ambition de faire évoluer les pratiques des particuliers essonniers désireux de favoriser la biodiversité dans leur jardin. En juin 2017, le Département a

organisé la 1<sup>re</sup> journée des JNS, proposant notamment à plus de 40 adhérents des ateliers pédagogiques (observation des papillons, fabrication de compost, art floral...).

## "Balades en Essonne", une application "Nature" pour Smartphone

Soucieux de faire découvrir les patrimoines naturels et culturels méconnus de l'Essonne, le Conseil départemental propose depuis l'été 2017 une application Smartphone gratuite intitulée "Balades en Essonne". Ce guide numérique est un outil qui permet de découvrir la richesse du territoire essonnien. Depuis une carte interactive, l'application propose plus de 200 km d'itinéraires de randonnées et 40 sites naturels. De nombreuses informations dévoilent la diversité insoupçonnée qu'abritent les forêts, marais, landes, parcs, jardins remarquables et sites géologiques. Un mode navigation guide et propose des informations sur les sites culturels et patrimoniaux rencontrés. L'application offre également la possibilité d'être acteur de la préservation des milieux naturels en signalant un problème constaté sur les milieux naturels ou les itinéraires de randonnée : dépôts sauvages, arbres dangereux, équipements vandalisés, etc. L'appli Balades en Essonne, c'est aussi divers outils pratiques, avec notamment une alerte SOS en cas d'accident.

> **2 620 km de randonnée**

> **9 forêts départementales**

# LES DOMAINES DÉPARTEMENTAUX À L'HONNEUR

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

## Domaine de Montauger : un projet éco-citoyen exemplaire



S'étendant sur les communes de Lisses et Villabé, le Domaine départemental de Montauger accueillera bientôt la Maison départementale de l'environnement.

En pleine transformation, le site reprend peu à peu ses animations. Dans un parc arboré de 15 hectares, à l'interface entre les espaces urbains du Nord du département et ceux plus ruraux au Sud, cette demeure du XVIII<sup>e</sup> siècle achève aujourd'hui sa rénovation.

Après de gros travaux de réhabilitation, d'isolation thermique et de mise aux normes pour l'accès du public, l'heure est désormais à la finalisation de l'aménagement du site : installations d'équipement d'accueil pour le public, réhabilitation écologique et paysagère du Parc, aménagement pour les personnes handicapées, projet muséographique.

La réouverture totale du Domaine départemental de Montauger interviendra à la fin complète du chantier, fin 2017. D'ores et déjà, le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles propose en avant-première de nombreuses animations sur le site.

Deux fois par mois en moyenne, sont proposées des activités familiales de découverte de la biodiversité. Des visites guidées pour des groupes peuvent également être organisées, sur demande.

## La réouverture totale du Domaine de Méréville



Propriété du Conseil départemental de l'Essonne depuis décembre 2000, le Domaine départemental de Méréville s'apprécie comme le dernier exemple de jardin pittoresque conçu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est essentiellement le projet du Marquis de Laborde, qui va s'entourer des plus prestigieux concepteurs de jardins de son temps, pour créer un parc dans le style à la mode dans les années 1750 : les jardins paysagers ou anglo-chinois. Du jardin à la française qu'il acquiert en 1784, le Marquis de Laborde ne gardera rien ! Les jardins réguliers et potagers en terrasse qui entouraient le château sont entièrement remodelés pour créer des scènes de collines onduyantes et de vertes vallées.

Les allées rectilignes sont effacées au profit de petits chemins sinueux et ornés de calades qui serpentent et se jouent du visiteur, lui ménageant sans cesse des surprises et des échappées vers des scènes cachées. Les coteaux abrupts du plateau, qui constituent un décor naturel en amphithéâtre tout autour du jardin, sont dotés de grottes et d'enrochements. La Juine, rivière tranquille qui coulait en droite ligne au fond du jardin, est détournée pour créer îles, méandres et lacs. Des cascades viennent ponctuer les cours d'eau pour ajouter des effets sonores aux splendeurs du jardin. Méréville est aux antipodes de la nature domptée et domestiquée des jardins à la française, elle s'y veut sauvage et sublime.

## GESTION DES RISQUES : ENGAGEMENT DANS LE PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI)

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

Le Département de l'Essonne a rejoint le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) porté par l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs à l'occasion de sa révision.

Cette adhésion au programme permet au Département de bénéficier d'aides financières pour

mener ces actions en matière de prévention du risque inondation sur le territoire : sensibilisation des agents du Conseil départemental et des collégiens au risque inondation en Essonne, étude de faisabilité et travaux d'adaptation technique visant à réduire la vulnérabilité des bâtiments du Conseil départemental.

## Parc naturel régional du Gâtinais français, un milieu emblématique de l'Essonne



Pour la plupart créées par l'homme afin de répondre à plusieurs besoins (stockage de l'eau, abreuvement du bétail, laver le linge), les mares n'ont plus de nos jours la même valeur au regard du citoyen. Parce qu'elles sont menacées, le Parc naturel régional du Gâtinais français en a dressé l'inventaire. Un maillage de plus de 750 mares compose les paysages du Gâtinais français.

Parmi elles, certaines restent parfaitement naturelles : les mares de platières. Sans aucun doute les lieux les plus typiques du Gâtinais français, les platières de grès résultent d'un phénomène géologique qui s'est déroulé il y a environ 35 millions d'années. La plaque de grès, imperméable, stocke de l'eau dans chacune des dépressions formées par l'érosion. Si naturellement ces mares se comblent lentement, le Parc entend bien conserver ce patrimoine inestimable et organise de nombreux chantiers d'entretien ou de restauration que ce soit en faisant appel à des entreprises, aux habitants ou aux associations locales comme pour les mares de Boutigny-sur-Essonne, grâce à l'énergie des étudiants en BTS ou les jeunes des Instituts médico-éducatifs du territoire comme à Ury). D'autres milieux humides comme les mouillères de la plaine de Bière ou les mares de villages font aussi l'objet de toutes les attentions.

### DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction de l'environnement - Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles
- > Direction de l'environnement - Service de l'eau
- > Direction de l'environnement - Service expertise et partenariats environnementaux







ASSURER AU QUOTIDIEN  
UNE COHÉSION SOCIALE  
ET UNE SOLIDARITÉ ENTRE  
LES TERRITOIRES ET LES  
GÉNÉRATIONS

# ENFANCE ET FAMILLE : LA PRÉVENTION RÉAFFIRMÉE DANS L'ACTION DÉPARTEMENTALE

## Schéma départemental enfance et famille : "Pour l'avenir de ses enfants"

- **Françoise Marhuenda**, Vice-présidente déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé
- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile
- **Caroline Varin**, Conseillère départementale déléguée à la protection de l'enfance

Dans le droit fil de la loi du 14 mars 2016, le Département a élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire un nouveau Schéma départemental enfance et familles 2017-2021 dont l'ambition vise l'épanouissement de l'enfant pour favoriser un accès à l'autonomie et préparer l'avenir de l'adulte de demain.

Constitué de 4 grands axes déclinés en 11 orientations, il s'inscrit dans une continuité avec le précédent SDEF, en tenant compte des évolutions des rapports entre les acteurs et en ajustant les attentes. Il met en avant la nécessaire participation des usagers à travers la consolidation des outils d'information et la simplification des procédures, avec comme pilier du schéma la prévention la plus précoce possible en renforçant le repérage des situations de vulnérabilité, la continuité des parcours et la qualité des prises en charge, et comme objectif général, le croisement des synergies territoriales et départementales pour adapter les réponses et les moyens de prévention et de protection de l'enfance à l'échelle territoriale.

## Les diplômés confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance à l'honneur

- **Caroline Varin**, Conseillère départementale déléguée à la protection de l'enfance



210 jeunes mineurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et ayant validé un diplôme au cours de l'année 2016 ont été récompensés par des chèques cadeaux à l'Assemblée départementale. L'aide sociale à l'enfance constitue un investissement pour l'avenir et est une compétence du Département depuis la loi de décentralisation de 1983.

- > 166 millions d'euros par an pour la politique de l'enfance
- > 2 800 jeunes essonniers confiés aux services de l'Aide Sociale à l'Enfance

## Un coup de pouce pour les bébés

- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile



Le Conseil départemental a décidé de soutenir le développement des établissements d'accueil de la petite enfance en milieu rural. Il cible notamment les crèches parentales ou les micro-crèches qui accueillent une dizaine d'enfants tout au plus. Celle de Souzy-la-Briche est une référence en la matière. Malgré la petite taille du village (400 habitants), elle rayonne sur quatre communes et offre aux habitants de la vallée de la Renarde une vaste amplitude horaire dans un bâtiment 100% écologique.

## Renforcer l'accompagnement des mineurs non accompagnés

- **Caroline Varin**, Conseillère départementale déléguée à la protection de l'enfance

Depuis 3 ans, le Conseil départemental doit faire face à une augmentation croissante des prises en charge de mineurs non accompagnés. Il appelle donc le secteur associatif à proposer des actions ou des initiatives innovantes pour offrir un accueil et un accompagnement adaptés à leur problématique spécifique (traumatismes de vie et/ou migratoires). Il s'agit d'apporter un projet coordonné et global visant à leur autonomie. 200 jeunes mineurs pourront ainsi être pris en charge par le biais de partenariats nouveaux.

- > En 2016, 190 mineurs ont été confiés au Département sur décision judiciaire, ce qui représente une augmentation de 100% par rapport à 2015

# LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE DANS UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE LOGEMENT ET L'HABITAT (PDLH)

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement
- **Claude Pons**, Président délégué en charge du logement



Le Département a élaboré en 2017 un nouveau PDLH en associant les EPCI. Ce plan d'action partenarial est structuré autour de 3 axes d'intervention : promouvoir les équilibres territoriaux et concentrer l'action du département, accompagner les parcours résidentiels des publics prioritaires du Département, agir pour la transition énergétique en Essonne.

## Un plan spécifique de lutte contre la précarité énergétique

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

Le Conseil départemental de l'Essonne fait de la rénovation énergétique de l'habitat et de la lutte contre la précarité énergétique une priorité depuis de nombreuses années. Cet engagement a été conforté par la loi Transition énergétique pour une croissance verte. Depuis 2015, le dispositif de soutien aux travaux aux particuliers du département a été renforcé par la mise en place du Chèque Éco-Énergie 91 qui propose deux types de chèque cumulables dont le montant varie selon la nature du projet et les ressources du bénéficiaire.

- Un chèque Éco-Énergie 91 "Audit" de 1000€ pour la réalisation d'un audit énergétique suivi de 25000€ de travaux.
- Un chèque Éco-Énergie 91 "Travaux" de 500€ si le projet intègre des éco-matériaux ou des équipements à base d'énergie renouvelable (montant minimum des travaux 12500€).

- 
- > **264 propriétaires bénéficiaires du FDDAH pour un montant de 316 414 €**
  - > **42 bénéficiaires de chèques Éco-Énergie pour un montant de 96 000 €**
- 

## Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement
- **Françoise Marhuenda**, Vice-présidente déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé

Inscrit dans un contexte législatif en pleine évolution (loi ALURE) intégrant le champ de l'hébergement dans le PDALHPD et les lois NOTRe et MAPAM renforçant les compétences des EPCI en matière de logement, ce plan vise à impulser la territorialisation des objectifs et à constituer le volet social des politiques locales de l'habitat.

Document moteur et ressource pour les partenaires, le PDALHPD est organisé autour de 5 axes stratégiques déclinés en 18 actions avec 3 orientations transversales : agir pour l'insertion par le logement des personnes les plus fragiles, renforcer la prise en compte des personnes les plus fragiles dans toutes les politiques locales de l'habitat, impulser et accompagner des actions innovantes pour l'insertion des personnes les plus fragiles.

# L'AUTONOMIE DES AÎNÉS AU CŒUR DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE

■ **Marie-Claire Chambaret**, Présidente déléguée en charge des séniors et des personnes handicapées

Le Conseil départemental accompagne les aînés pour leur permettre de bien vieillir en Essonne. Il a lancé, le 20 février 2017, un appel à candidature pour la création d'un Centre local d'information et de coordination (CLIC) gérontologique au Nord-Est du département (Val d'Yerres Val de Seine). Véritable guichet de proximité, il s'ajoutera ainsi aux 7 autres CLICS essonniers et comme eux, s'adressera à toutes les personnes de plus de 60 ans, à leur entourage mais aussi aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile : information, facilitation des démarches, aides personnalisées en lien avec des intervenants extérieurs (CCAS, professionnels de santé libéraux, caisses de retraite, équipes hospitalières, EHPAD, etc.).

## Un appel à projet pour prévenir la perte d'autonomie

■ **Marie-Claire Chambaret**, Présidente déléguée en charge des séniors et des personnes handicapées

Depuis décembre 2016, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie fédère les acteurs du Département pour mettre en place des actions coordonnées et mieux prévenir la dépendance.

Présidée par le Département et l'Agence régionale de santé (ARS), cette conférence des financeurs rassemble les partenaires institutionnels du domaine. Son but : construire un plan d'action opérationnel en faveur de l'amélioration de l'offre de service à destination des personnes de 60 ans et plus. La santé, le maintien du lien social et la prise en compte des inégalités territoriales sont au cœur de sa dynamique. Dans ce cadre, la Conférence des financeurs de l'Essonne lance un appel à projets afin d'élargir son offre d'actions de prévention collective et, le cas échéant, favoriser la mise en œuvre d'expérimentations. Les projets proposés devront concerner le territoire départemental et les personnes âgées de 60 ans et plus.

## L'aide aux seniors, un accompagnement sur mesure en faveur du "bien vieillir"

■ **Marie-Claire Chambaret**, Présidente déléguée en charge des séniors et des personnes handicapées

Le Département de l'Essonne a placé au cœur de ses priorités l'accompagnement des personnes âgées et handicapées qui vivent à domicile. Il développe, accompagne et finance au quotidien et avec ses partenaires, des réponses adaptées aux besoins de chacun. Parallèlement, l'institution départementale a également l'obligation de veiller à l'utilisation conforme des prestations allouées et, en particulier, de l'Allocation personnalisée d'auto-

nomie (APA) et de la Prestation de compensation du handicap (PCH). Pour y parvenir, le Conseil départemental doit mettre à disposition des Essonniers des outils rapides et sécurisés. À cet égard, il a fait le choix d'innover pour répondre à ces enjeux avec le "Chèque autonomie Essonne".

## Un Chèque autonomie en Essonne

■ **Marie-Claire Chambaret**, Présidente déléguée en charge des séniors et des personnes handicapées

Ce Chèque emploi service universel permet aux bénéficiaires de l'APA et de la PCH de rémunérer de manière simple et sécurisée leurs intervenants à domicile pour les aides humaines prévues au plan d'aide ou au plan de compensation, dans le cadre de l'emploi direct ou via un mandataire.

---

> 92 millions d'euros en 2016 pour politique en faveur des aînés

> 160 millions d'euros en 2016 pour la politique en faveur des personnes en situation de handicap

---

## Un pacte territorial pour l'insertion : "le social vers l'emploi"

■ **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Ce pacte territorial voté par l'Assemblée départementale fait évoluer les modes d'actions de la collectivité autour de deux orientations en prenant en compte plusieurs phases stratégiques dans l'accompagnement du bénéficiaire. Il repose d'abord sur la coordination des partenaires afin de réduire tous les freins liés à la reprise d'activité sur tous les champs (médico-sociaux et économique). Il a fait également de la lutte contre l'exclusion et la fracture sociale un enjeu prioritaire en s'investissant résolument dans la formation et la requalification notamment des moins de 35 ans et des nouveaux entrants dans le RSA. Partant du potentiel et des atouts des bénéficiaires, il les accompagne dans un parcours de responsabilité et d'autonomie qui leur permet de s'épanouir, en retrouvant un emploi et en prenant toute leur place dans notre Département.

---

> 159 millions d'euros, dont 7 millions d'euros par an pour la politique d'insertion

> 25 000 foyers allocataires du RSA aidés

---

## La plateforme Essonne mobilités

- **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Face aux difficultés rencontrées liées à la mobilité, le Département a engagé une action spécifique visant à garantir l'accès à un moyen de transport tant pour les jeunes en insertion que pour les bénéficiaires du RSA par le prêt de matériel, le covoiturage, la réparation, et l'accessibilité aux services existant avec pour finalité de favoriser le retour à l'emploi. Innovante, cette offre de service couvre équitablement les zones urbaines et rurales du territoire départemental et prévoit de réaliser un diagnostic individuel répondant à des besoins finement adaptés.

# LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE UN TERRITOIRE VISANT L'EXCELLENCE ET L'AUTHENTICITÉ

## Mise en œuvre du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN)

- **Patrick Imbert**, Vice-président délégué à l'aménagement et développement économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation
- **Guy Grosnier**, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole



Dans le cadre du Schéma directeur territorial d'aménagement numérique actualisé en 2016, et grâce à la création du Syndicat Mixte Ouvert Essonne Numérique fin 2016, un réseau d'initiative publique a été mis en place pour couvrir le territoire non traité par l'initiative privée et les trois réseaux d'initiatives publiques existantes. Schéma articulé autour d'un scénario progressif associant un mix technologique.

> **119,5 millions d'euros pour FTTH (FIBER TO THE HOME) pour 116 000 prises sur 131 communes d'ici 2020**

> **4,6 millions d'euros pour une montée en Débit (MeD) 11 000 prises d'ici fin 2017.**

## Plan départemental enseignement supérieur et recherche

- **Patrick Imbert**, Vice-président délégué à l'aménagement et développement économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

L'enseignement supérieur et la recherche sont l'une des identités fortes de l'Essonne avec plus de 40 000 étudiants inscrits au sein de l'université

Paris Saclay et 12% des brevets déposés en Île-de-France. Aussi, en cohérence avec la loi NOTRE qui prévoit la possibilité pour les départements de développer des actions en faveur de l'ESR, la politique départementale de soutien à l'ESR valorise ce potentiel scientifique et technologique autour de 3 axes d'intervention : soutien aux programmes structurants dans le cadre du Contrat de projets État/Région, renforcement des liens avec les universités essonniennes dans une optique de développement endogène et d'attractivité du territoire, et soutien à la promotion et à la diffusion de la culture scientifique et technique dans une logique d'attractivité et d'identité du territoire essonnien.

Paris Saclay et 12% des brevets déposés en Île-de-France. Aussi, en cohérence avec la loi NOTRE qui prévoit la possibilité pour les départements de développer des actions en faveur de l'ESR, la politique départementale de soutien à l'ESR valorise ce potentiel scientifique et technologique autour de 3 axes d'intervention : soutien aux programmes structurants dans le cadre du Contrat de projets État/Région, renforcement des liens avec les universités essonniennes dans une optique de développement endogène et d'attractivité du territoire, et soutien à la promotion et à la diffusion de la culture scientifique et technique dans une logique d'attractivité et d'identité du territoire essonnien.

> **60 millions contractualisés dans le cadre du Contrat de plan État/Région sur la période 2015-2020**

## Ruralité

- **Guy Grosnier**, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole



La nouvelle politique de la ruralité adoptée en octobre 2016 aborde sous l'angle rural chacune des politiques départementales sectorielles, de manière à développer les solidarités territoriales et mieux tenir compte des spécificités de cette partie du territoire essonnien.

Dotée d'1 million d'euros par an, elle s'articule autour de 4 grands axes : accompagner les habitants tout au long de leur vie, améliorer leur cadre de vie, encourager un développement local dynamique et favoriser le développement de la culture et des loisirs. Parmi ces actions la lutte contre la désertification médicale, la mise en place de solutions innovantes en matière de mobilité, l'amé-

lioration du maintien à domicile des personnes âgées, l'arrivée du très haut débit sur tout le territoire essonnien à l'horizon 2020 ou encore le développement des tiers-lieux ou télécentres pour accueillir les travailleurs.

---

> **L'Essonne rurale couvre les 2/3 du territoire, soit plus de 210 000 habitants et 118 communes sur 196**  
> **400 000 € pour les maisons de santé, 300 000 € pour la sauvegarde du commerce de proximité et 100 000 € pour les télécentres**

---

## LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES AU CŒUR DE L'ACTION INTERNATIONALE

■ **Aurélié Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

### L'Essonne aide Haïti

Le Département a voté une aide exceptionnelle de 10 000 € en faveur des sinistrés de l'ouragan Matthew qui a dévasté Haïti en octobre 2016. Les fonds ont été versés à l'organisation non gouvernementale *Acted*, déjà soutenue par les Hauts-de-Seine, pour mener une assistance en urgence auprès de producteurs de cacao vulnérables : aide alimentaire, distribution de kits sanitaires, nettoyage et réhabilitation des plantations de cacao via du travail rémunéré, transfert d'argent aux personnes les plus vulnérables ne pouvant pas travailler. Le bois des plantations détruites sera également valorisé.

### Le renouvellement de la coopération avec le Mali

■ **Aurélié Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure



Depuis 2009, le Département renforce, met en cohérence et pérennise les activités de coopérations menées sur les territoires de Diéma, Douentza, Niorkou-Sahel, en s'appuyant sur un réseau réunissant le Département, 8 communes et 8 associations essonniennes, la Région Île-de-France, les 3 Conseils de cercle, 9 communes et 3 inter collectivités au Mali. Ce réseau favorise la mutualisation et la complémentarité entre ses membres afin de mieux couvrir les besoins de services aux populations.

Après une évaluation menée sur la précédente convention, plusieurs constats ressortent :

- la mise en réseau des acteurs assure une meilleure visibilité de l'action menée au Mali et par les diverses collectivités maliennes,
- les actions menées ont pu persister malgré la période d'instabilité que le pays a pu rencontrer,
- une amélioration des services rendus à la population et une meilleure mobilisation des ressources avec un renforcement de la levée de l'impôt.

La gestion communale et la maîtrise d'ouvrage ont été renforcées. La participation et l'adhésion des populations aux politiques publiques menées s'est accrue.

En mai 2017, un nouveau protocole de coopération d'une durée de 3 ans réaffirme l'engagement de chacun des signataires dans la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée visant au développement durable et solidaire des territoires et permettant de :

- renforcer et pérenniser le réseau de coopération des cercles,
- améliorer l'articulation des actions de différents niveaux de collectivités en vue d'une stratégie concertée de développement territorial,
- développer de manière concertée les services de proximité en milieu rural,
- renforcer les liens avec la société civile, mobiliser et soutenir les expertises locales.

### Appel à projets "Soutenir le développement humain durable"

- **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative
- **Aurélié Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure
- **Nicole Poinsot**, Présidente déléguée à la vie associative

Le Conseil départemental de l'Essonne renouvelle son dispositif de soutien aux acteurs essonniers de l'action internationale. Il prend la forme d'un appel à projets dont le thème pour 2017 est le développement humain durable. Ce dispositif d'appui aux projets vise à accompagner l'internationalisation du territoire par la mobilisation de ses acteurs sur des problématiques actuelles. Il se propose d'illustrer les axes prioritaires mis en avant lors des réunions de concertations qui se sont tenues les 4 juillet et 22 novembre 2016.

Le développement humain figure dans les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies adoptés le 1<sup>er</sup> janvier 2016 mais il est également illustré par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Les projets des acteurs de l'action internationale porteront ainsi sur les droits et libertés, l'éducation, dont la formation professionnelle, la culture, la santé, la lutte contre la fracture numérique.

## Renouvellement de la politique d'action internationale

■ **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée  
à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

Le 29 mai dernier, la politique d'action internationale a été revisitée. Bien sûr, le Département poursuit son engagement en matière de coopération décentralisée tant par l'appui au développement durable des territoires des partenaires, qu'en favorisant l'attractivité et le rayonnement territoriale notam-

ment via le partenariat avec la municipalité de Wuhan en Chine. Parallèlement, le département compte accompagner et encourager les initiatives locales par le soutien aux acteurs locaux et à la mobilité internationale des jeunes dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle. Enfin, le Département souhaite renforcer la visibilité de son action via une communication renforcée, une déclinaison pédagogique de son action avec les collégiens dans une logique de mutualisation et de partenariat.

## Un financement leader pour Terre & Cité



**Terre & Cité**  
PLATEAU DE SACLAY

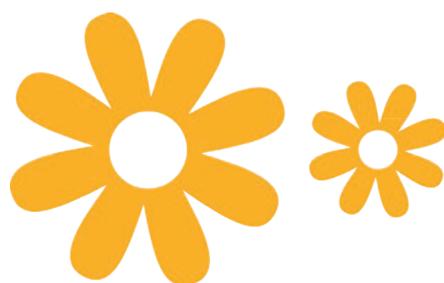
Le Plateau de Saclay bénéficie depuis juillet 2015 d'un financement européen LEADER qui permet de soutenir les projets en lien avec l'agriculture et les espaces naturels. Ce sont les acteurs locaux

réunis au sein d'un Groupe d'Action Locale qui sélectionnent les projets soutenus, l'animation est réalisée par l'association Terre et Cité. Ce programme a permis de financer par exemple l'équipe de l'INRA qui étudie la matière organique dans les sols afin de diminuer les intrants minéraux et le berger Olivier Marcouyoux qui, en plus de créer du lien social entre les habitants par le pâturage, souhaite développer la production de viande, de lait et de laine.

### DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction de l'autonomie
- > Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé
- > Direction de la prévention et de la protection de l'enfance
- > Direction de la ville et de l'habitat, Service habitat
- > Mission très haut débit
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- > Direction de la culture, du tourisme et de l'action internationale





FAVORISER  
L'ÉPANOUISSSEMENT  
DE CHAQUE ESSONNIEN



## TREMPLIN CITOYEN, UNE POLITIQUE À L'ÉCOUTE DES JEUNES

- **Sophie Rigault**, Vice-présidente déléguée à la jeunesse, aux sports et à la vie associative



La nouvelle politique jeunesse du Département intitulée "Tremplin Citoyen" porte sur la volonté de favoriser l'autonomie et la responsabilisation de la jeunesse essonniennne. Le Département se positionne comme animateur sur le territoire d'une

démarche associant l'ensemble des acteurs tout en replaçant le jeune au centre comme un véritable citoyen acteur de son avenir. Le Département propose au-delà de l'accompagnement qu'il mène déjà dans le cadre de ces politiques publiques comme l'aide sociale à l'enfance, l'éducation, le logement...), 3 axes majeurs visant la responsabilisation : l'information notamment des dispositifs en faveur de la jeunesse sur le territoire mais également des institutions, l'accompagnement en créant une plateforme d'aide à l'engagement et en valorisant leurs actions par le biais d'appels à projets, le soutien financier de projets individuels conditionné par une implication bénévole.

- > 400 € par jeune pour 40 heures d'implication citoyenne
- > 680 jeunes présents à 10 rencontres organisées par le Département

## AGIR POUR LES COLLÈGES ET LES COLLÉGIENS

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

### La FDAC s'invite au collège

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Aurélié Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure



À travers l'installation de 120 œuvres du Fonds départemental d'art contemporain (FDAC) dans les collèges publics et privés de l'Essonne, le Conseil départemental met en exergue sa volonté de promouvoir une culture accessible à tous les essonniens et de sensibiliser les collégiens à l'art autour d'œuvres majeures du FDAC.

### Plan numérique des collèges

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Après une expérimentation réussie, le Plan numérique vise à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par des technologies numériques pour faire évoluer le système éducatif, tout en l'adaptant aux

besoins de la société d'aujourd'hui. Il repose sur le développement simultané des enseignements et des usages du numérique dans les classes, la formation des personnels éducatifs, un programme d'équipement individuel et collectif et la création de plates-formes numériques qui garantissent un accès simple et sécurisé à des ressources et à des services innovants sur l'ensemble du territoire. Le programme permet de doter d'équipements et de ressources pédagogiques les élèves de 5<sup>e</sup> prioritairement sur une durée de 3 ans dans le cadre d'une convention avec l'Education nationale.



- > 10 540 tablettes pour 51 collèges publics de l'Essonne
- > 18 collèges en classe mobile
- > 59 130 élèves
- > 6,9 millions d'euros pour le Plan numérique 1

### Une cuisine de qualité par des Chefs avertis pour les demi-pensionnaires

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Le Département de l'Essonne a lancé le Club des Chefs qui officient dans les collèges. L'objectif est

d'améliorer la qualité de la restauration scolaire et de partager les propositions et compétences. En pratique cette instance permet aux chefs d'échanger, de réfléchir, de partager des propositions et de développer une approche collective grâce à ce groupe de travail, avec pour finalité d'améliorer la qualité alimentaire des repas des élèves qui mangent chaque jour à la cantine (circuits courts, bio dans la restauration...). Cette instance contribue à créer une identité essonnienne dans la restauration scolaire, et à valoriser le travail des chefs de cuisine.

> 45 000 demi-pensionnaires

### Actions éducatives dans les collèges

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement



Avec 174 propositions (dont 93 du Département), l'offre de découverte et éducative ODE91 accompagne les enseignants dans la construction des parcours éducatifs de leur classe en couvrant tous les champs disciplinaires en conformité avec la nouvelle réforme des collèges. Elle s'inscrit dans une démarche de modernisation et vient compléter l'éventail des outils et services mis à disposition de la communauté éducative. La mise en place d'ODE91 a permis une meilleure valorisation de l'Essonne concrétisée par l'augmentation d'actions avec des partenaires du territoire et des actions de proximité (60% de la subvention globale pour des actions en Essonne).

Le dispositif Club Développement durable finance en 2016/2017 24 projets de développement durable dans 22 établissements scolaires, avec un accompagnement particulier pour une dizaine d'établissements. Le Département offre également la possibilité d'interventions dans les collèges par le CPN Val de Seine sur les thèmes du développement durable. Il soutient également les démarches type E3D (établissement en démarche de développement durable) ou éco-école. Enfin, au vu du succès que rencontre la visite de l'assemblée départementale, un mini quizz type "Incollables" a été édité à destination des collégiens afin de mieux faire connaître les institutions.

> 1758 actions prévues soit 18 par collège en moyenne dont 572 issues du catalogue de ODE91

> 249 relevant du DD

> 1,3 millions d'euros pour les actions éducatives

> 24 clubs DD sur l'année 2016-2017

### Prix Ilan Halimi 2017

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs
- **Dominique Bougraud**, Conseillère départementale déléguée à l'égalité femmes-hommes, au monde combattant et à la citoyenneté



Pour la quatrième édition du prix Ilan Halimi contre l'antisémitisme et en faveur de l'amitié entre les religions, le jury, composé d'élus du Département, de représentants de l'État et de membres qualifiés de la société civile, a porté son choix sur le projet du collège évryen : une vidéo de sensibilisation et de prévention contre l'antisémitisme autour du thème de l'enfance. Il a également primé le journal personnel "carnet de guerre" imaginé par les élèves de Soisy-sur-Seine et illustrant le ressenti des victimes.

> 9 000 € pour les lauréats

### Favoriser la proximité entre le Département et les collèges

- **Caroline Parâtre**, Vice-présidente déléguée à l'éducation, aux collèges et à l'accès aux savoirs

Afin d'assurer au mieux les échanges entre les collèges et le Département, 7 référents territoriaux ont été recrutés. Leur mission est d'assurer une dynamique entre les collèges du Département.

Par ailleurs, dans le même esprit, le Département a mis en place un outil en ligne recueillant les différentes demandes des établissements en un point unique. Après une expérimentation sur 3 collèges, le logiciel a été développé sur l'ensemble du territoire.

## DES POLITIQUES ATTENTIVES À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES AGENTS

■ **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme, au monde combattant et à la citoyenneté

### Monétisation du compte épargne temps

Dans le cadre de la réorganisation des services du Conseil départemental et de la mise à plat du temps de travail, il est depuis le 27 juin 2016 possible pour les agents de monétiser une partie de leur jours déposés dans le compte épargne temps.



### Bilan 2016 Politique Homme / Femme

Suite à l'adoption du Plan égalité Femme Homme en janvier 2016 autour de 4 orientations stratégiques en lien avec le Plan citoyenneté, le Département a soutenu 16 initiatives sur le territoire essonnien en matière



d'égalité par des appels à projets pour un montant de près de 50 000 €, et a apporté un soutien financier pour plus de 220 000 € en faveur de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

> **270 000 € d'aide aux associations**

## L'ESSONNE : UN ÉCO-TOURISME ACCESSIBLE À TOUS

■ **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

Avec 5,6 millions de nuitées par an, 500 millions d'euros de consommation touristique et 24 400 emplois, le tourisme représente un secteur économique non négligeable en Essonne. En 2017, a été lancée l'élaboration d'un nouveau Schéma de développement touristique, concerté avec les acteurs, qui vise à développer l'offre existante, repérer de nouvelles opportunités, renforcer les liens entre les acteurs en précisant les rôles de chacun et anticiper

l'apparition de nouveaux acteurs. D'ores et déjà, le Comité départemental du tourisme renforce la visibilité de l'offre touristique essonnienne, et valorise un tourisme vert et actif (en particulier les chemins de randonnée) et l'accessibilité au tourisme et aux loisirs pour tous les publics. Il expérimente de nouvelles formes de commercialisation de produits locaux dans des lieux de passage (gares essonnaises, aires d'autoroute mais aussi sites culturels et touristiques).

### Fleur de Cocagne



Fleurs de Cocagne

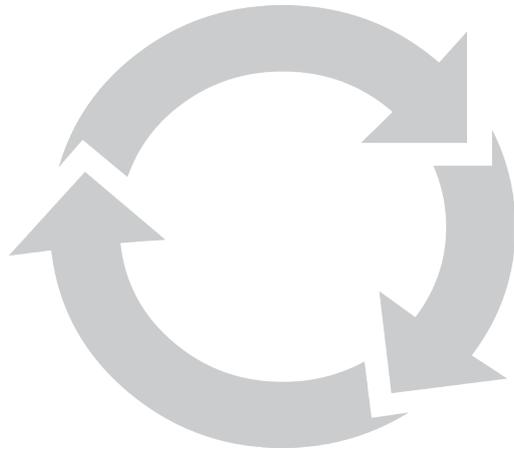
Fleurs de Cocagne, 1<sup>re</sup> exploitation horticole biologique à vocation d'insertion sociale et professionnelle en Île-de-France, est une association d'insertion membre du Réseau Cocagne, dont le but premier est d'accueillir des salariés pour un parcours d'insertion professionnelle. Elle a ouvert ses portes en mars 2014 à Avrainville. L'horticulture biologique est utilisée chez eux en tant que support pédagogique et de remobilisation particulièrement orientée vers un public féminin : les salariés en insertion réapprennent à être en situation professionnelle et acquièrent des compétences nouvelles tout en découvrant un métier valorisant. Fleurs de Cocagne produit 30 variétés de roses et 40 fleurs annuelles locales (tulipes, iris bleu, lys ...), et depuis peu des légumes, dans une démarche d'entraide, citoyenne et responsable, et participe à l'émergence d'un marché de fleurs biologiques en France.



#### **DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES**

- > Direction des ressources humaines
- > Mission égalité Homme/Femme
- > Direction de la citoyenneté, de la jeunesse, et de la vie associative
- > Direction de la culture
- > Direction de l'éducation et des collèges
- > Direction de la culture, du tourisme et de l'action internationale
- > Mission développement durable





CONTRIBUER À UNE DYNAMIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT  
DES MODES DE PRODUCTION  
ET DE CONSOMMATION  
RESPONSABLES

# LA CONSOMMATION RESPONSABLE, UN FONDAMENTAL DU DÉPARTEMENT

## Un plan éco et socio-responsable de l'administration

- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme, au monde combattant et à la citoyenneté
- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

La loi Transition énergétique pour une croissance verte votée en août 2015, prévoit entre autres une mobilisation de l'ensemble du secteur public en matière d'éco-responsabilité. Le Département déjà engagé depuis de nombreuses années dans une politique éco-responsable lui donne une nouvelle dynamique dans le cadre de la modernisation de son administration. Ce plan éco et socio responsable voté en Assemblée départementale de mars 2017, centré sur le fonctionnement de l'administration regroupe autour de 4 axes (performance écologique des activités des agents départementaux, préservation des ressources par une consommation durable et par l'optimisation de la gestion des déchets, santé et prévention des risques, cohésion et responsabilité sociale de l'organisation) les mesures relevant de la responsabilité sociétale de la collectivité non inscrites aux 4 autres plans sectoriels qui constituent le Schéma départemental de Transition Énergie Climat.

## Politique Achat 2016-2021

- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme, au monde combattant et à la citoyenneté

Depuis de nombreuses années, et dès la première étape de l'Agenda 21, le Département s'est impliqué dans une politique d'achat responsable en inscrivant des critères environnementaux dans certains marchés et en insistant sur la nécessité d'intégrer des clauses sociales dans les marchés. Aujourd'hui, le Département souhaite aller plus loin en concrétisant ces engagements dans une politique d'achat responsable pour la période 2016-2021, elle réaffirme la volonté de faire des allocataires du RSA et des jeunes en difficulté les bénéficiaires prioritaires de la clause sociale, elle fixe l'objectif de réduction de l'impact environnemental de ces achats, elle fait du partenariat avec les acteurs économiques une priorité et impose la performance économique de l'achat. Enfin, elle fait de la sécurité juridique et de la déontologie deux principes fondamentaux à respecter. 4 axes de cette politique sont donc déclinés : des achats innovants et responsables, un meilleur accès des TPE/PME à la commande publique, une performance économique des achats départementaux, la sécurité et la déontologie de l'acte d'achat.

## Dématérialisation des procédures

- **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme, au monde combattant et à la citoyenneté



Dans un objectif global de modernisation du service public et de maîtrise des impacts environnementaux, la stratégie de dématérialisation des procédures se poursuit : après la transmission numérique des délibérations aux élus en 2016, les chantiers de la dématérialisation des marchés et de la chaîne de traitement du courrier (en particulier les factures) rentrent dans une phase opérationnelle en 2017.

## Renouvellement convention Illimi Da Bani

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- L'association Illimi Da Bani a pour objet de développer l'éducation et la santé au Niger avec comme principe d'associer un volet éco citoyen à un geste de solidarité internationale.

En s'engageant avec Illimi Da Bani, la récupération des matériels d'écriture usagés, des bouchons en liège et en plastique devient une action de développement durable, puisqu'elle permet d'optimiser le recyclage des déchets du Conseil départemental en s'appuyant sur une association de solidarité internationale et de lier ainsi les aspects environnementaux, sociaux et économiques.

Après 2 ans de partenariat avec l'association, et pour aller plus loin, le Département a, cette année, étendu la convention initialement portée sur la récupération de matériel d'écriture à la récupération des bouchons en plastique et en liège.

> **25 kg de matériel d'écriture usagé en 2016 récupéré sur les sites du Département**

# AGRICULTURE : ENCOURAGER LA PROTECTION INTÉGRÉE ET LA MISE EN ŒUVRE DE PRATIQUES PLUS DURABLE

- **Guy Grosnier**, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole
- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

La nouvelle politique agricole départementale s'inscrit dans le respect la loi NOTRe et vise à garantir une agriculture essonnienne dynamique, diversifiée, fonctionnelle et durable répondant à la fois aux besoins des agriculteurs, des Essonniens avec des cadres d'actions orientés vers le maintien des exploitations agricoles par le développement de pratiques plus durables, l'amélioration de leur compétitivité et leur diversification. Elle est donc construite autour de 3 axes : soutenir l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission, améliorer la compétitivité des exploitations agricoles, pérenniser, maintenir des espaces agricoles fonctionnels.

Pour répondre à ces trois axes, des dispositifs financiers ont été confortés ou mis en place de manière partenariale : le dispositif INVENT'IF-PCAE, le dispositif DIVAIR-PCAE (dont l'objectif est de soutenir les investissements des exploitations agricoles dans leurs projets de diversification agricole et non agricole), le dispositif d'investissement en faveur de l'agriculture, (ce dispositif est élaboré avec la Chambre interdépartementale d'agriculture



et vise soutenir l'investissement des entreprises agricoles), le dispositif "Agriculture LEADER" (pour le financement des stratégies locales de développement et des fiches actions développées par le GAL Plateau de Saclay et le GAL Gâtinais français).

Ces dispositifs sont complétés par des conventions d'objectifs annuelles et le dispositif annuel d'accompagnement à "l'implantation de cultures de blés en système de protection intégrée".

- 
- > **45% de la surface du territoire d'espaces agricoles**
  - > **23% des surfaces métropolitaines représentant 2 567 ha, soit 53 exploitations**
  - > **2 750 000 € en investissement**
  - > **880 000 € euros en fonctionnement sur la période 2017-2020**
- 

## AIDE À L'IMPLANTATION DE CULTURE DE BLÉ EN SYSTÈME DE PROTECTION INTÉGRÉ

- **Guy Grosnier**, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole

Depuis 2012, ce dispositif mis en place par le département et accompagné via une convention par la Chambre interdépartementale d'agriculture vise à accompagner des agriculteurs pour la mise en place de culture de blé en système intégré.

Cette année, cette quatrième campagne vise à accompagner 51 agriculteurs avec pour caractéristique de réduire le recours aux produits phytosanitaires et fertilisants azotés, limiter la production d'intrants, aider prioritairement les jeunes agriculteurs et les parcelles situées en zone de captage prioritaire.

## ÉCONOMIE DURABLE

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

Depuis 2013, le Prix de l'innovation durable dénicher et valoriser les initiatives innovantes des Essonniens. En partenariat avec les acteurs de la création d'activité en Essonne, le Département met à l'honneur les projets d'utilité sociale et/ou environnementale visant la création d'emplois sur notre territoire. Transition énergétique, nouvelles technologies, lien social, solidarités, économie circulaire, éco construction... de nombreux domaines sont concernés.

La remise des prix de la 3<sup>e</sup> édition du Prix de l'innovation durable a eu lieu au mois de novembre 2016.



Les 3 Lauréats Fleur de Cocagne, T'handiquoi et Recycling carbone se sont partagé 25 000 €.

- 
- > **11 porteurs de projets**
  - > **12 emplois à moyen termes**
-

# PRÉSERVATION PATRIMOINE NATUREL : EVEP 2017



■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

Organisée par le Département, l'opération Essonne verte Essonne propre (EVEP) permet de réaliser des actions éco-citoyennes en apportant une aide logistique à l'échelle du territoire essonnien. Son but est de sensibiliser à la protection de l'environnement et au cadre de vie. Il s'agit de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, collectivités, entreprises) sur différentes actions valorisant et préservant l'environnement immédiat. En 2017, EVEP s'est déroulée du 18 mars au 25 juin. Les initiatives originales se sont multipliées. Les Essonniens ont ainsi pu prendre part à un programme d'actions éco-citoyennes variées : projets de nettoyage, randonnées éco-citoyennes, actions

de sensibilisation, opérations de collecte de déchets ménagers spéciaux, etc.

Les opérations peuvent se dérouler sur tous types de sites : milieux naturels, forêts et bois, berges de rivières ou de plans d'eau, sites urbains, espaces agricoles... Les déchets collectés peuvent être des déchets verts, des gravats, des encombrants, des emballages, des papiers et plastiques voire des déchets dangereux des ménages (produits d'entretien, batteries, peintures et solvants...). Autant de déchets nuisibles pour notre environnement.

- 
- > 177 opérations menées en 2017
  - > 102 tonnes de déchets
  - > 1 989 adultes et 3 079 enfants inscrits
- 



## Gâtichanvre : la filière chanvre dans le sud Essonne

En 2008, un groupe de jeunes agriculteurs conscients des problématiques sur les méthodes culturales dans un environnement péri-urbain et des difficultés rencontrés dans

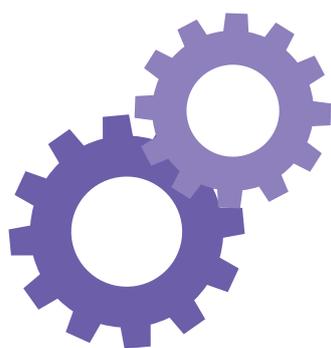
un marché de plus en plus mondialisé, ont décidé de se fédérer et de réfléchir pour développer une filière en circuit court de chanvre qui prend la forme d'un projet industriel et commercial en 2013, via la société Gâtichanvre IdF

Après avoir passé en 2014 un partenariat avec le chanvrier "CAVAC" pour transformer industriellement les récoltes de chanvre produites sur le territoire et commencer la commercialisation, 900 hectares seront traités sur le site de Prunay-sur-Essonne en 2017. Aujourd'hui, Gâtichanvre IdF produit et commercialise les produits nécessaires aux travaux d'isolation et de rénovation de l'habitat sous diverses formes (panneaux ou rouleaux, béton de chanvre, blocs de chaux chanvre). Ces produits apportant des caractéristiques de confort interne à l'habitat, améliorant le confort d'été des habitations. Pour accompagner le développement de la filière, Gâtichanvre a par ailleurs dispensé une formation des artisans leur permettant d'acquérir dans le cadre de leur métier, les agréments et garanties nécessaires à la mise en œuvre de ces produits.

#### **DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES**

- > Direction des affaires juridiques et de l'achat
- > Mission développement durable
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats
- > Direction de l'environnement - Service expertise et partenariats





LES PROCESSUS  
PARTICIPATIFS AU CŒUR  
DE LA CONSTRUCTION  
DES POLITIQUES  
DÉPARTEMENTALES

## L'ESSONNE SUR LE PODIUM DU NUMÉRIQUE !



- **Patrick Imbert**, Vice-président délégué à l'aménagement et développement économiques, à l'emploi, aux nouvelles technologies, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation

Le Département de l'Essonne s'est distingué dans la catégorie "Dispositif de dialogue avec les populations" en se classant troisième Département de France. Ce baromètre, lancé par l'Assemblée des Départements de France, mesure la présence numérique, la proximité et la cohérence de l'écosystème numérique des Départements.

La catégorie "Dispositif de dialogue avec les populations" valorise les Départements ayant élaboré des dispositifs à destination de populations cibles et/ou des plateformes de démocratie participative sur leurs supports digitaux : outils de sondage, espaces de débat, applications citoyennes. Exemple de "civic tech", l'application Vox91 qui permet de sonder l'opinion en temps réel, s'est révélé un formidable atout au débat public local permettant de rester au plus près des préoccupations des Essonnais. Le Département est également le premier à avoir mis l'Assemblée départementale sur Twitter et sur Facebook.

Parallèlement, l'association Visov, et ses spécialistes des médias sociaux pour la gestion d'urgence, épauleront le Département et le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) pour être plus pro-actif en cas d'urgence comme par exemple la gestion des inondations de 2016. Composée d'une centaine de bénévoles, Visov est la première communauté virtuelle francophone de volontaires numériques en gestion d'urgence. En cas de nécessité, ces derniers apporteront au Département leur expertise en matière de monitoring web (veille), de fact-checking (ou vérification par les faits) ou encore de cartographie collaborative de crise.

### Concours Action pour la planète deuxième édition

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

Le concours "Action pour la planète" vise à valoriser les initiatives des Essonnais. Les Essonnais étaient au rendez-vous pour cette deuxième édition qui a permis de mettre en lumière la dynamique de développement durable du quotidien en Essonne. Après

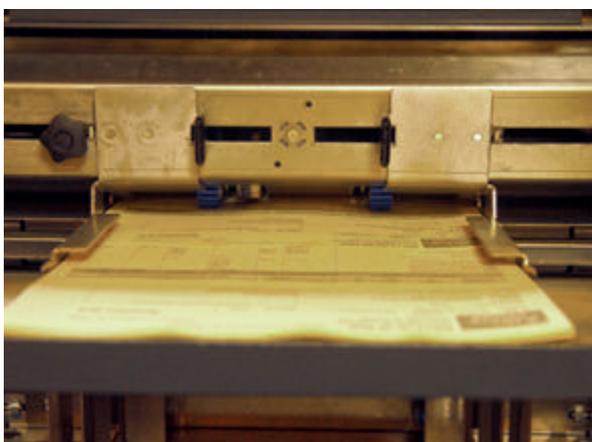
avoir reçu une trentaine de candidatures de toute l'Essonne, le Département a proposé aux citoyens de départager les 12 meilleurs projets lors d'un vote en ligne qui a eu lieu du 13 mars au 17 avril. Les 12 porteurs de projets ont été récompensés lors de la remise des prix au Domaine départemental de Montauger le 31 mai dernier. Le premier prix d'une valeur de 1 500 € a été décerné à l'Association Potago pour leur action de jardin participatif.

> 3 500 votants

> 30 projets

## Les feuilles de paies distribuées en interne

■ **Alexandre Touzet**, Vice-président délégué à l'administration générale, aux ressources humaines, à l'égalité homme-femme, au monde combattant et à la citoyenneté



Dans le cadre de l'appel aux initiatives "Réussir ensemble", des agents ont proposé d'internaliser la distribution des bulletins de paie, aujourd'hui réalisée par un fournisseur externe. Une coopération entre la DRM, la DSI et la DRH a permis la réalisation de cette proposition qui optimise l'utilisation de l'imprimé et économise les envois en nombre. Ce dispositif s'applique depuis le mois de janvier 2017 pour les agents du Département excepté les agents des collèges et les assistants familiaux.

> 40 000 € d'économie

## FAVORISER LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES OU USAGERS À LA CONSTRUCTION, LA MISE EN ŒUVRE ET L'ÉVALUATION DES POLITIQUES SOCIALES QUI LES CONCERNENT

### Le groupe ressources pour le pacte territorial

■ **Sandrine Gelot**, Vice-présidente déléguée à l'insertion, à la cohésion sociale, à la politique de la ville et au logement

Afin que les bénéficiaires du RSA soient au cœur du dispositif, le Département a organisé leur par-

## Démarche « Essonne Terre d'avenirs »

■ **Michel Bournat**, Vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe

Le Département s'est lancé dans un processus de concertation en 2015, qui avait rassemblé plus de 850 personnes et suscité de nombreuses attentes intitulé « les Assises de l'Essonne » pour travailler avec les partenaires sur les axes, les besoins et les attentes pour le territoire. Le Conseil départemental a réuni à nouveau, à l'automne 2017, les partenaires autour de 5 ateliers thématiques et une grande plénière de restitution, le 29 novembre, sur les sujets d'exemplarité, d'excellence, d'authenticité, de proximité et d'épanouissement pour construire ensemble un futur désirable du territoire essonnien et les moyens d'y parvenir.

Les enjeux identifiés lors des Assises et idées phares mises en avant alimenteront, avec les autres contributions des citoyens et acteurs de l'Essonne au cours de l'année 2018, le Livre Blanc de la collectivité attendu pour la fin 2018. Cadre stratégique visant à garantir la cohérence de l'action départementale, ce document présentera les grandes tendances et principes d'actions à 20 ans, gage de l'attractivité de l'Essonne à long terme.

## Préparer la nouvelle politique départementale des déchets

■ **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement

La Politique départementale de prévention des déchets 2013-2017 s'articule autour de 3 axes : l'exemplarité du Conseil départemental en matière de prévention et gestion des déchets, la prévention des déchets sur le territoire essonnien, l'animation territoriale et la sensibilisation à la prévention des déchets. Cette politique prend fin en 2017 et fait l'objet d'une concertation des acteurs afin de proposer une nouvelle politique départementale en 2018. Le Département souhaite inscrire son action dans le cadre de l'économie circulaire tout en axant ses interventions sur la prévention des déchets, l'innovation, et la mutualisation des moyens d'intervention.

Participation au dispositif. Partie prenante dans la mise en œuvre, l'adaptation, l'évaluation de la politique d'insertion et du dispositif RSA, le groupe ressources est composé de bénéficiaires du RSA. Lieu d'échanges ouverts, d'expression collective, de partage de préoccupations, d'expériences, cette instance qui se réunit régulièrement est garante de

la représentativité des bénéficiaires. Il a concouru à la mise à jour de la plaquette d'information "Mes droits, mes devoirs", collaboré à la construction du contrat d'engagement réciproque et contribué à l'élaboration du pacte territorial pour l'insertion : " le social vers l'emploi".

### Le Schéma départemental de l'enfance et des familles : "Pour L'avenir de ses Enfants"

- **Françoise Marhuenda**, Vice-présidente déléguée en charge des familles, de la solidarité et de la santé
- **Dany Boyer**, Conseillère départementale déléguée à la protection de la santé maternelle et infantile
- **Caroline Varin**, Conseillère départementale déléguée à la protection de l'enfance

Le 4<sup>e</sup> schéma départemental de l'enfance et des familles (SDEF) dans son axe 1, pose le principe de la participation et de l'expression individuelle et/ou collective des personnes accompagnées.

Ainsi, la politique de prévention et de protection de l'enfance favorisera sur la durée de mise en œuvre du schéma actuel, l'implication des personnes dans les cadres suivants :

- La prise en charge dont ils bénéficient (rôle dans le projet personnalisé de leur enfant, présence et participation aux réunions qui les concernent, modalités d'expression et de propositions sur les mesures les concernant).
- Les instances d'animation et de pilotage des axes de politique publique portée (SDEF, Observatoire départemental de la protection de l'enfance)
- L'amélioration continue des modalités d'accompagnement des enfants confiés et de leur famille par le développement de démarches de co-formation par un croisement des savoirs et pratiques usagers/professionnels.

## UNE GOUVERNANCE INNOVANTE AU SERVICE DU TERRITOIRE



### Le Mécénat au service de l'attractivité du territoire essonnien

- **Aurélie Gros**, Vice-présidente déléguée à la culture, au tourisme et à l'action extérieure

En créant une mission Mécénat, le Conseil départemental souhaite construire un nouveau lien de proximité avec les acteurs du département, afin de contribuer au développement et à l'attractivité

du territoire essonnien. Le projet comporte deux volets (soutien des politiques publiques portées par le Département et valorisation du patrimoine départemental). Les fonds collectés serviront des projets au long cours en matière de préservation, de restauration et de valorisation du patrimoine départemental et des projets ponctuels en matière de culture, jeunesse, sport, solidarité et développement durable.

## Exposition universelle 2025 : l'Essonne représente la France

- **Michel Bournat**, Vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe



En septembre 2016, la France s'est portée candidate pour accueillir l'exposition universelle 2025 et faire vivre le thème de "la connaissance à partager, la planète à protéger". Depuis, l'Essonne, terre d'avenir, porte haut et fort ses atouts, et notamment le plateau de Saclay, pour accueillir le village global qui sera au cœur de l'événement.

## Plan pluriannuel d'investissement 2017-2021

- **Dominique Écharoux**, Vice-président délégué aux finances et à l'évaluation des politiques publiques



Le Plan pluriannuel d'investissement établi par le Conseil départemental a pour volonté d'être ambitieux, tout en étant réaliste et, surtout, de permettre de répondre aux obligations et compétences du Département afin de faire face à ses engagements, notamment en matière de grands projets et d'infrastructures visant à faciliter les déplacements des Essonnais au quotidien tout en appuyant sur l'éco-mobilité, de rénovation des collèges et d'accès au savoir pour les collégiens, de rénovation du patrimoine départemental en prenant en compte la nécessaire efficacité énergétique des bâtiments, l'agriculture, l'accès au très haut débit pour tous, l'amélioration de la prise en compte des personnes âgées, handicapées et de l'enfance. Ce

PPI étalé sur la période 2017-2021 doit permettre un échange clair et lisible avec les territoires et les partenaires du Conseil départemental.

Le Département a voulu un PPI permettant d'améliorer la solidarité sociale et territoriale tout en prenant en compte en filigrane de ces financements les enjeux énergie climat et sécurité.

> **1 195 000 € sur 5 ans dont près de 230 millions pour 2017 et 100 millions pour la restructuration /extension des collèges de l'Essonne**

> **Sur 5 ans, 100 millions pour partenariat avec les communes, 205 Millions d'euros pour les transports, 14 millions SDIS, 40 millions établissements sociaux et médico sociaux, 70 millions politique de la ville**

## De grands témoins à l'Assemblée départementale



Depuis 2015, les Assemblées départementales sont introduites par des grands témoins qui permettent d'éclairer les politiques publiques phares du Département. Au mois de Janvier 2017, Valérie Masson-Delmotte, Directeur de recherche au Laboratoire des Sciences du Climat et de l'Environnement au CEA de Saclay, a présenté aux élus un travail scientifique sur les évolutions du climat à grande échelle et les conséquences locales futures des impacts du changement climatique. Cette introduction a visé à orienter les débats de la commission élargie pour la finalisation de la construction de la politique de transition énergie climat du Département.

## Travailler de manière transversale pour une transparence d'Aéroport de Paris

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Michel Bournat**, Vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe

Le pôle d'Orly est un carrefour d'échanges international qui accueille le 10<sup>e</sup> aéroport européen et le plus grand marché de produits frais du monde au sein d'un bassin de vie et économique de plus de 320 000 habitants et 173 000 emplois. Les enjeux sont forts, et parfois contradictoires, autour de cette zone. Intégré dans une zone urbaine dense, l'aéroport

d'Orly génère des nuisances environnementales fortes (air et bruit essentiellement) ainsi que pour des habitants du Sud Essonne, touchés par certains couloirs aériens. Un tissu associatif important se mobilise autour de la qualité de vie dans cette zone

Avec l'émergence de la métropole du Grand Paris, un des enjeux du Département sur ce territoire est de réaffirmer l'appartenance du pôle d'Orly à l'Essonne. Le Département veut soutenir le développement économique du pôle d'Orly, tout en s'assurant que celui-ci ne procure pas de nuisances supplémentaires pour les Essonnais.

Le Département se positionne en tant qu'animateur d'un espace de dialogue regroupant les acteurs locaux, ADP, les associations et les pouvoirs publics et veut s'engager sur deux points : affirmer son attachement au maintien du couvre-feu et du plafonnement actuel des mouvements de l'aéroport.

Aussi, il souhaite proposer la création d'un groupe de travail qui répondrait à des objectifs comme la mise à disposition des élus essonnais de l'information neutre et fiable afin de faciliter leur prise

de décision, faciliter les échanges entre les différents acteurs du Pôle d'Orly et porter et relayer des actions ou messages des élus de l'Essonne.

## Projet de territorialisation de l'action départementale

- **Michel Bournat**, Vice-président délégué aux partenariats avec les collectivités, grands projets et Europe

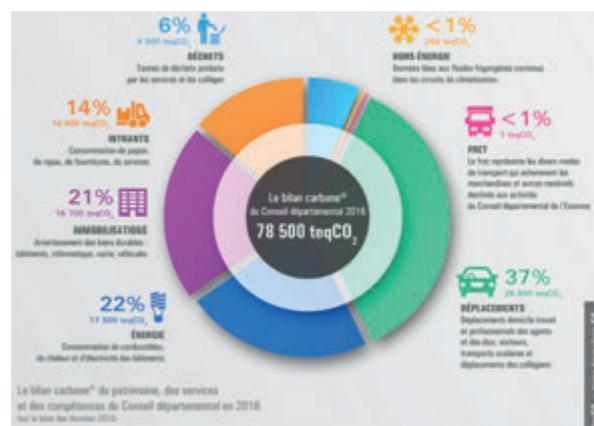
Sur la base des études réalisées par la direction des études, de l'observation et de la prospective, 7 territoires d'action départementale ont été identifiés, avec à leur tête, des délégués territoriaux pour situer l'action publique au plus près des territoires, tant en terme d'animation que de service rendu et de coordination d'intervention des acteurs. Ainsi, ces territoires seront construits autour d'un partenariat avec les collectivités pour une nouvelle gouvernance territoriale, la création d'un système d'information territorial caractérisant plus finement les dynamiques territoriale et le déploiement de "Maisons de l'Essonne" qui favoriseront les synergies.

# UNE VOLONTÉ D'ÉVALUER L'ACTION DÉPARTEMENTALE POUR UNE AMÉLIORATION CONTINUE DES PROJETS

## Bilan Carbone 2016

- **Brigitte Vermillet**, Vice-présidente déléguée au développement durable et à l'environnement
- **Sylvie Gibert**, Conseillère départementale déléguée à la transition énergétique

En 2016, le Conseil départemental de l'Essonne a renouvelé l'exercice de mesure de ces émissions de Gaz à Effet de Serre sur les données 2015 sur le volet Patrimoine Compétences et Services de la collectivité. Cette méthode, développée par l'ADEME permet d'associer pour chaque donnée un facteur d'émission permettant d'homogénéiser l'ensemble des informations en Équivalents Carbone. L'exercice est obligatoire pour le Département tous les 3 ans, et renforcée avec la loi "Transition Énergétique pour une Croissance Verte". En 2016, le résultat du Bilan Carbone® les émissions d'élèvent à 78 500 teqCO<sub>2</sub> soit du même ordre de grandeur que le précédent bilan. Le classement des postes d'émissions sont par ordre décroissant. Les déplacements qui représentent 37%, l'énergie 22%, les immobilisations



(matériel informatique, parc auto, voirie, bâtiments rénovés) 21%, les intrants (consommation de papier, fournitures de bureau, prestations de services, repas des collégiens et du restaurant inter administratif) 14% et les déchets 6%.

**> Résultat du Bilan Carbone® 2016 sur les données 2015**  
**78 500 teqCO<sub>2</sub>**

### DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES IMPLIQUÉES

- > Direction des ressources humaines
- > Direction générale adjointe à l'équipement et l'environnement - Service général ressources
- > Direction générale adjointe accompagnement et ressources
- > Mission développement durable
- > Direction de la communication et de l'information
- > Direction de l'environnement
- > Direction de l'animation territoriale, de l'attractivité et des contrats

<b>ADEME</b>	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
<b>ALUR</b>	Accès au Logement et un Urbanisme Rénové
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>ASE</b>	Aide Sociale à l'Enfance
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CLIC</b>	Centre Locaux d'Information et de Coordination
<b>CESEE</b>	Conseil Économique Social et Environnemental de l'Essonne
<b>CD91</b>	Conseil départemental de l'Essonne
<b>CEA</b>	Commissariat à l'Énergie Atomique
<b>COP21</b>	21 <sup>e</sup> Conférence des Parties sur les changements climatiques
<b>CPER</b>	Contrat de Plan État / Région
<b>GAL</b>	Groupement d'Action Local
<b>E3d</b>	Établissement en Démarche de Développement durable
<b>EHPAD</b>	Établissement d'Hébergement des Personnes Âgées Dépendantes
<b>ENS</b>	Espace Naturel Sensible
<b>ESR</b>	Enseignement Supérieur et Recherche
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunal
<b>EVEP</b>	Essonne Verte Essonne Propre
<b>FEADER</b>	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
<b>FDAAH</b>	Fonds Départemental pour l'Amélioration et l'Adaptation de l'Habitat
<b>FDAC</b>	Fonds départemental d'art contemporain
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>ICE</b>	Infrastructure pour les sciences du climat et de l'environnement
<b>IDF</b>	Île-de-France
<b>JNS</b>	Jardin Naturel Sensible
<b>LEADER</b>	Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
<b>ODE-91</b>	Offre de Découverte Éducative de l'Essonne
<b>MAPTAM</b>	Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
<b>MPGP</b>	Marché Public Global de Performance
<b>NOTRe</b>	Nouvelle Organisation Territoriale de la République
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>PAPI</b>	Programme d'Action de Prévention des Inondations
<b>PCAET</b>	Plan Climat Air Énergie de Territoire
<b>PDLH</b>	Plan Départemental pour le Logement et l'Habitat
<b>PDALHPD</b>	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
<b>PPA</b>	Plan de Protection de l'Atmosphère
<b>PPI</b>	Plan Pluriannuel d'Investissement
<b>SDIS</b>	Service Départementaux d'Incendie et de Secours
<b>SDAN</b>	Schéma Départemental de l'Aménagement Numérique
<b>SDEF</b>	Schéma Départemental Enfance et Famille
<b>SDTEC</b>	Schéma Départemental pour la Transition Énergie Climat
<b>STIF</b>	Syndicat des Transports d'Île-de-France
<b>teqCO2</b>	Tonne équivalent dioxyde de carbone
<b>TEPCV</b>	Territoire à Énergie Positive pour une Croissance Verte

## LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

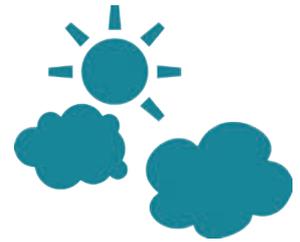
## Polluants atmosphériques

Évolution des émissions de polluants atmosphériques en Essonne entre 2000 et 2012

**40 %** pour les NOx(1)**55 %** pour les COVNM(2)**40 %** et plus pour les particules primaires(3) (PM10 et PM2,5)

(Source : Airparif, rapport 2016)

- (1) oxydes d'azote formés essentiellement lors de combustion (principalement combustibles fossiles, incinération), irritant pour l'homme (pour le NO2), participent aux "pluies acides"
- (2) composé organique volatil non méthanique issu du secteur résidentiel, tertiaire, trafic routier, industrie (solvant, peinture, encre...). Troubles cardiaques, digestifs, rénaux voire cancers. Perturbateurs de la photosynthèse, nécroses plantes, dégradation matériaux construction.
- (3) particules issues principalement de combustions liées aux activités industrielles ou domestiques, et aux transports. Nocives pour l'homme (maladies cardiovasculaires, respiratoires, cancers), dégradation des bâtiments, impact sur le climat



## PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

## Espaces naturels

**22 communes labellisées** Trophée fleur verte en 2016 sur 51 communes labellisées

(Source : CD91, 2016)

**1 575 ha** acquis par les collectivités grâce à l'aide du Conseil départemental de l'Essonne

(Source : CD91, 2015)

**8 724 participants** aux **animations Nature** du Département sur les 29 sites départementaux

(Source : CD91, 2016)

## Nature en ville

**165 jardins labellisés** "Jardins Naturels Sensibles" fin 2016

(Source : CD91, 2016)



## FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS

## Santé

Nombre de personnes accompagnées en protection infantile, en protection maternelle, et en planification et éducation familiale en 2016 : **3 382 personnes****8,7 % d'enfant de 4 ans** présentant une surcharge pondérale

(année scolaire 2012/2013)

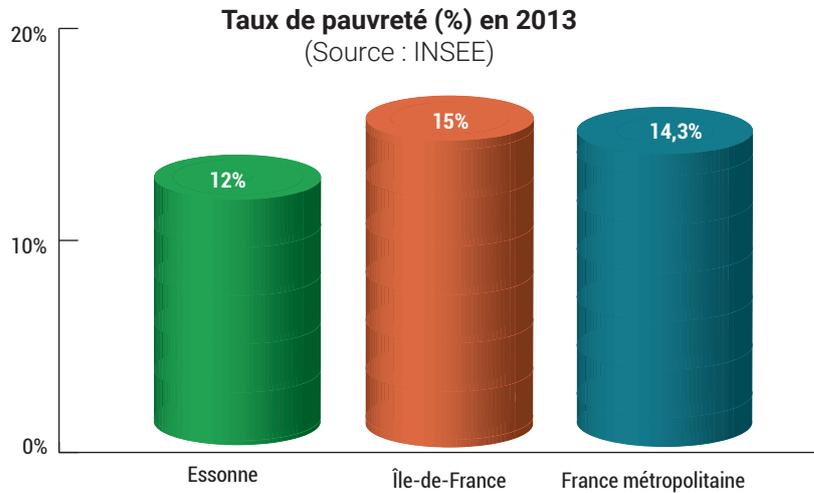
## Enfance, éducation

**36 122 places d'accueil** (assistantes maternelles, établissements d'accueil jeune enfant) des moins de 3 ans

(64,11% des besoins) en Essonne - (Chiffre 2016)



### Pauvreté, insertion



### Logement

**1 226 ménages** aidés pour l'accès au logement, **670** pour le maintien dans le logement et **2 998** pour l'aide à l'énergie via le Fonds de solidarité logement en 2016 pour **2,84 M€**

(Source : CD91 – rapport GIP-FSL – année 2016)

## PRODUIRE ET CONSOMMER SELON DES MODES RESPONSABLES

### Déchets

**1 791 Tonnes** de dépôts sauvages résorbés (ENS départementaux) par le CD91 (collecte et traitement)

(Source : CD91, 2016)

En 2015, chaque Essonnien a produit **496 kg de déchets** ménagers et assimilés (50 kg de plus que la moyenne régionale). **51 %** de ces déchets sont traités par des usines d'incinération

(Source : ORDIF)

### Agriculture, économie

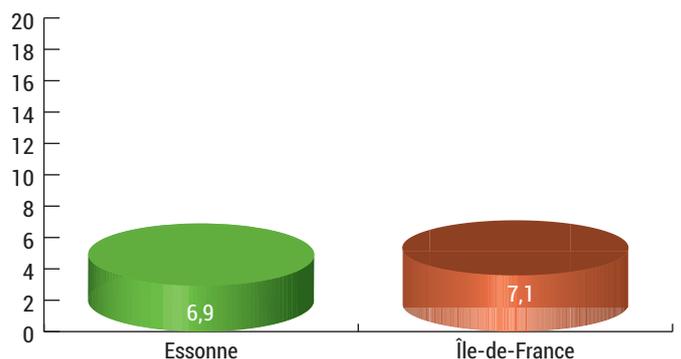
**Évolution de la surface agricole utile et du nombre d'exploitation en agriculture biologique**

(Source : Groupement des agriculteurs biologiques IDF)



**Poids de l'économie sociale dans les emplois salariés du territoire (%) en 2011**

(Observatoire régional de l'ESS IDF, d'après Insee CLAP2011)



# TABLEAU DE BORD DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE (BÂTIMENTS ET COLLÈGES DÉPARTEMENTAUX)

2016

Consommation énergétique des bâtiments départementaux (MWh) - <b>DCMB</b>	13 099
Consommation énergétique des bâtiments départementaux (K€) - <b>DCMB</b>	1 413
Consommation énergétique des collèges (MWh) - <b>DIREC</b> <sup>(1)</sup>	85 600
Consommation énergétique des collèges (K€) - <b>DIREC</b> <sup>(1)</sup>	5 791
Part de la consommation énergétique du parc bâti d'origine renouvelable (%) - <b>DCMB</b> <sup>(2)</sup>	29
Nombre de collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretiens) incluant une optimisation de la performance énergétique - <b>DCMB</b>	13
Nombre de bâtiments hors collèges ayant fait l'objet de travaux réceptionnés (lourds ou de gros entretien) incluant une optimisation de la performance énergétique - <b>DCMB</b>	3
Émissions GES liées aux consommations énergétiques du patrimoine bâti départemental (teqCO2) <b>DCMB/DIREC/MDD</b> <sup>(3)</sup>	20 785

<sup>(1)</sup> Donnée sur la base de la réalisation effective de juillet à décembre 2016 et une estimation sur janvier à juin 2016 (hors réseaux de chaleur et fioul)

<sup>(2)</sup> Contrat 100% électricité verte (depuis janvier 2016). Panneaux photovoltaïques au collège de St-Michel-sur-Orge. Raccordement du collège C. Franck au réseau de chaleur biomasse de l'éco quartier C. Claudel à Palaiseau

<sup>(3)</sup> Donnée sur la base de la réalisation effective de juillet à décembre 2016 et une estimation sur janvier à juin 2016 pour les collèges (hors réseaux de chaleur et fioul).

## PLAN ÉCO MOBILITÉ

2016

Nombre de places sur les aires de covoiturage financées par le Conseil départemental de l'Essonne - <b>DTM</b>	52
Nombre de collèges bénéficiant de stationnement vélos supplémentaires - <b>DTM</b>	0
Nombre de points durs routiers traités - <b>DTM</b>	0
Montant en investissement pour la réhabilitation de pistes cyclables existantes financées par le Conseil départemental de l'Essonne (K€) - <b>DTM</b>	150
Nombre de participants à l'opération "Printemps du covoiturage" (opération lancée en 2017) - <b>DTM</b>	0

## PLAN DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

2016

Nombre de sensibilisations aux économies d'énergie du service CLE91 - <b>DVH</b>	40
Nombre de logements rénovés financés par le CD91 (FDDAAH, chèques éco énergie 91, aides aux bailleurs sociaux) - <b>DVH</b>	1381
Nombre de bénéficiaires du Fonds Solidarité Énergie (nombre de dossiers) - <b>GIP FSL</b>	2 998
Montant annuel des aides du Fonds Solidarité Énergie (€) - <b>GIP FSL</b>	627 968

## POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES

2016

Nombre d'opérations "nature en ville" soutenues ou labellisées par le Conservatoire départemental des Espaces Naturels Sensibles - <b>DENV</b>	68
Nombre de communes accompagnées au titre de l'assistance technique "eau" - <b>DENV</b>	28
Nombre de collèges accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire - <b>DENV</b>	18
Nombre de bénéficiaires du Fonds Air Bois après la signature de la convention avec l'ADEME en mars 2017 - <b>DVH</b>	0

## PLAN ÉCO SOCIO RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION

2016

Nombre de télétravailleurs au Conseil départemental - <b>DRH</b>	106
Nombre de véhicules électriques ou hybrides acquis par le Conseil départemental de l'Essonne - <b>DRM</b> <sup>(4)</sup>	8
Emissions de GES liées à la flotte automobile départementale sur la base des consommations d'Essence, Gasoil et GPL - <b>DRM/MDD</b>	1 401
Déchets générés par les opérations de voirie (en m <sup>3</sup> )	540 116
Dont recyclés (%) - <b>DIV</b> <sup>(5)</sup>	64%

<sup>(4)</sup> Achat de 8 Renault Zoé et de 2 utilitaires en 2017 et location de 10 véhicules à assistance électrique de services. Chiffres 2016, 6 voitures et 2 scooters.

<sup>(5)</sup> Déchets générés dépend de l'activité de voirie. Le pourcentage de recyclage est un indicateur plus représentatif du travail de régulation de l'activité liée à la voirie

## ANIMATION TERRITORIALE ET INCITATIONS POUR LES PARTENAIRES LOCAUX

2016

Montant d'aides pour une agriculture durable (investissements agro environnementaux) € - <b>DATAAC</b>	<b>59 254</b>
Nombre de collèges ayant bénéficié d'une subvention via le dispositif "Clubs DD" (depuis 2016/17) - <b>MDD<sup>(6)</sup></b>	<b>22</b>
Nombre d'opérations soumises au référentiel "Construire et subventionner durable"- <b>DATAAC</b>	<b>13</b>
Nombre de projets de tiers-lieux financé par le Conseil départemental dans sa politique de ruralité lancée en 2017 - <b>DATAAC</b>	<b>0</b>

<sup>(6)</sup> Accompagnement des collèges technique et financier 2016-2017 (deux collèges ont deux clubs Guigneville et Morsang-sur-Orge)

### Indicateur budgétaire de la transition énergie climat sur la base du budget prévisionnel 2017 en € au regard des 5 politiques publiques constituant le Schéma Transition Énergie Climat et son animation

	Investissement	Fonctionnement
Énergie & Bâtiments	6 369 000	43 326
Éco-mobilité (+ transports collectifs)	26 406 164	29 025 980
Lutte contre la précarité énergétique	2 533 600	1 017 984
Environnement	11 543 730	1 790 642
Éco-responsabilité	1 110 000	88 967
Animation et diffusion	3 685 234	1 140 541
<b>TOTAL</b>	<b>51 647 728</b>	<b>33 110 540</b>



— TERRE D'AVENIRS —

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DE L'ESSONNE  
Mission développement durable  
Boulevard de France  
91000 Évry  
Tél. 01 60 91 91 91

